



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03.58-43-00-60 – e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

## COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

PV 156 St et Reg 15

Réunion téléphonique du 18 janvier 2022

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

Présents : Mme FONTAINE - MM Alain ANASTASIO - Alain MONTAGNE – Patrick SABATIER

Début de réunion à 10 h 00

### 1. Entente

#### Courriel du club de Vergigny en date du 21 décembre 2021

La commission,

- prend note du courriel du club de Vergigny demandant l'annulation de l'entente en catégorie U13 : VERGIGNY / NEUVY SAUTOUR,
- remarque que le club de Neuvy Sautour n'a pas donné son accord pour l'annulation de cette entente,
- en application de ***l'article 39 Bis – L'équipe en entente :***
  - *Pour l'ensemble du présent article, à chaque fois qu'il est fait référence au(x) District(s), il est précisé que la disposition vaut également pour les Ligues ne disposant pas de Districts.*
    1. *Dispositions communes*

*Les Districts peuvent autoriser leurs clubs à constituer des équipes en entente. L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même District ou à deux Districts limitrophes d'une même Ligue.*

*Une équipe en entente ne peut participer aux compétitions que dans le respect des Règlements Généraux.*

***L'entente a une durée d'une saison. Elle est renouvelable. »***
- attendu que l'entente en catégorie U13 a été validée en commission statuts et règlements le 5 octobre 2021 (PV 58 St et règ 9) :
  - VERGIGNY / NEUVY SAUTOUR
- ne peut donner suite à la demande du club de Vergigny,
- maintient cette entente en catégorie U13 jusqu'à la fin de saison 2021/2022.

Fin de réunion à 10 h 30.

Le Président de commission  
Patrick SABATIER